

canal D

Une action de développement par la communication

Bimensuel d'informations et de communication N°099 du 14 Octobre 2021

PRIN 250F

ACTIVITÉS SUSPECTES AUTOUR DU 4ÈME LAC :

Qui veut saboter le travail de la mairie du Golfe 1 ?

P.3



Scannez pour l'abonnement pdf.

ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

CHASSE AUX TRADING ET
PLACEMENT DES CAPITAUX :
**A quand le tour de
l'ESMC de Sama
Essohamlon?**

P.5



Essohamlon Sama, Gérant ESMC

CONSOMMER LOCAL

**Le consommateur
a-t-il un autre
budget en octobre?**

P.6



Le ministre Adédzé Kodjo de la promotion
de la consommation locale

ÉDUCATION

**Les élèves nécessiteux
de Togblékopé, priorité
de l'ASENA**

P.7



Photo de famille avec les bénéficiaires

RENTÉE SCOLAIRE :

**L'association "ASAED"
apporte son soutien
à 317 élèves à Notsè**

P.2



RENTREE SCOLAIRE :

L'association "ASAED" apporte son soutien à 317 élèves à Notsè

La rentrée scolaire 2021-2022 a démarré cette année encore dans un contexte de pandémie au corona virus avec son lot de contraintes et de difficultés habituelles. Malgré la gratuité des frais de scolarité décrétée par le gouvernement togolais dans les établissements publics, nombre d'élèves à quelques jours après la rentrée scolaire étaient sans fournitures scolaires. Une situation qui n'a pas laissé insensible l'Association de Soutien et d'Aide aux Enfants Démunis (ASAED) qui a volé au secours des élèves démunis du quartier Fida à Notsè dans la préfecture du Haho le 20 septembre 2021.



Les membres de l'association en pleine construction du seul bâtiment de l'EPP FIDA-Notsè

" Les enfants ! nous sommes avec vous et pour vous ". Ce leitmotiv de l'ASAED a encore été manifeste le 20 septembre dernier en prélude à la rentrée scolaire 2021-2022.

En effet, ils sont au total 317 élèves démunis des cours d'enseignements primaire et secondaire (classes CP1 en Terminale) du quartier Fida de Notsè à avoir bénéficié des kits scolaires distribués pour la circonstance de la rentrée des classes au Togo.

D'un cout estimatif de trois cent trente mille (330.000) francs CFA, le lot de kits scolaires est composé des gammes de cahiers, bics, crayons simples, crayons de couleur, d'ensembles géométriques,

utiles et nécessaires pour une bonne rentrée scolaire.

Aussi, convient-il de préciser qu'en prélude à cette distribution de kits scolaires aux élèves du quartier Fida, l'association ASAED a pesé de tout son poids quelques semaines plus tôt pour la construction de l'unique bâtiment de fortune abritant les six classes du nouvel établissement, l'EPP Fida-Notsè. Dans cette optique, elle a contribué à la toiture du bâtiment en offrant deux paquet de tôles. A cela s'ajoute, la clôture du bâtiment faite en claie et le sol du bâtiment totalement cimenté entièrement sur des fonds propres de l'association.

Selon Ndanikada Abalo Claude, président de

l'ASAED, cette initiative à l'endroit des élèves du quartier FIDA se justifie par un attachement particulier que nombre de membres de l'association accorde à la localité afin de résoudre une fois pour de bon le problème de long parcours qu'effectuaient depuis sur plusieurs décennies les sco-

laires de ce quartier de Notsè pour se rendre dans une école aussi reculée à l'autre bout à cause de l'absence d'école primaire publique à Fida-Notsè. " Les difficultés que nous avons éprouvées dans notre jeune âge nous ont motivé à œuvrer en premier lieu pour la construction de cette école avec les petits moyens de bord. En second lieu la situation actuelle de la pandémie au corona virus qui dicte sa loi à tous les parents d'élèves fait que certains élèves ne peuvent avoir les fournitures requises pour une rentrée scolaire effective. Une raison de plus pour apporter une assistance aux élèves démunis du quartier ", a



Des ouvriers

indiqué un membre aussi natif du milieu.

En réceptionnant solennellement le lot de kits scolaires au nom des bénéficiaires, le président du comité de développement du quartier Fida-Notsè, Edoh Kossi Djidjonu, a manifesté une joie profonde pour ce geste qualifié de très louable et les gratitude des parents d'élèves à l'endroit de l'association bienfaitrice pour les efforts de tous les jours que l'association déploie en faveur de l'éducation des élèves du quartier. Il a émis le vœu de voir les activités de l'association s'étendre, ceci pour le bonheur des couches défavorisées, sa population cible.

Créée avec pour but de contribuer à l'amélioration des enfants démunis, l'Association de Soutien et d'Aide aux Enfants Démunis (ASAED) intervient dans le domaine de la protection des enfants démunis et s'est donnée entre autres pour objectifs de promouvoir la scolarisation des enfants démunis surtout en milieu rural, susciter le goût des études et la recherche de l'excellence auprès des enfants démunis, lutter contre la déscolarisation et la non scolarisation des enfants démunis.

Francis Parriera

EDUCATION :

L'Association FAMA fait œuvre utile à l'EPP Assagbakopé

La rentrée scolaire sur l'ensemble du territoire national est effective depuis le 25 septembre 2021. Toutefois, tous les besoins n'ont pas encore été satisfaits dans tous les établissements primaires publics de notre pays. C'est le cas de l'EPP Assagbakopé situé à Anfoin dans la préfecture des Lacs. Le cri de cœur de cette école est parvenue à l'association " Famille Action Miséricorde en Afrique " (FAMA) qui a procédé pour la quatrième fois consécutive le 30 septembre dernier à la remise d'un don d'une enveloppe financière.



Une vue partielle du bâtiment en banco

Remise symbolique de l'enveloppe financière

Ce don, une enveloppe de cent cinquante mille (150.000) francs CFA, est offert par l'association grâce à un de ses partenaires, ZOUHIR Benyamin, vivant en

France afin de soutenir cette école primaire publique à pouvoir faire face à ses multiples besoins.

" Les conditions difficiles dans lesquelles les élèves de

cet établissement étudient nous interpellent et nous incitent depuis quelques années à apporter du soutien pour résoudre un tant soit peu quelques problèmes. Les murs

en banco en délabrement avec le toit en paille nous inquiète car suite à une forte pluie tout peut s'écrouler sur ces enfants et conduire à un drame ", a laissé entendre Dosseh Galokpo, président de l'association FAMA.

En réceptionnant le don, le chef du village, Togbui Assagba 1er a au nom des bénéficiaires, remercié chaleureusement les donateurs pour ce geste, quatrième du genre qui vient en appui aux efforts des gouvernants qui malgré tout ne sont pas encore suffisants pour améliorer les conditions d'études des élèves de l'EPP Assagbakopé.

Intervenant tour à tour, le directeur de l'EPP Assagbakopé et le président de l'association des parents d'élèves de l'EPP Assagbakopé ont exprimé leurs profondes gratitude pour ce

geste répétitif qui, selon eux, est une preuve qu'elle porte dans son cœur les besoins de cet établissement en priorité. Ils ont plaidé pour la construction des salles de classes en dur afin de garantir une meilleure sécurité aux élèves en temps d'intempérie.

Notons que l'association FAMA s'est donnée pour mission de contribuer à l'amélioration des conditions de vie socioéconomiques et culturelles des populations à la base dans une approche de développement humain durable et participatif. Elle intervient entre autres dans les domaines de la lutte contre la pauvreté, l'éducation, les soins de santé primaire, l'assistance sociale aux veuves, orphelins et personnes âgées démunies, la citoyenneté, le civisme et la protection de l'environnement.

C.D.

ACTIVITES SUSPECTES AUTOUR DU 4ÈME LAC :

Qui veut saboter le travail de la mairie du Golfe 1 ?

Son inauguration il y a trois ans était porteur d'espoir pour les riverains des quartiers Akodessewa, Kanyicopé, Kpota, Anfamé, Adakpamé. Et pour cause le 4ème lac, puisqu'il s'agit de lui a été mis en service le 31 mai 2018 avec pour objectif de mieux protéger les 300.000 personnes vivant autour du système lagunaire. Car, il faut dire que Les inondations, la stagnation des eaux pluviales et l'absence de traitement approprié des eaux usées représentent à Lomé des problématiques récurrentes qui bouleversent la vie des habitants et leur environnement.

C'est donc avec grand enthousiasme que la construction de ce joyau cofinancé par l'Agence Française de Développement (AFD) et l'Union européenne, a été accueillie du fait qu'il permettra de contribuer à l'assainissement global de la zone, supprimant débordements et inondations et améliorant par la même occasion ainsi le bien-être des populations riveraines à travers les autres projets qui peuvent s'y greffer.

Trois ans plus tard, avec l'avènement des communes à la faveur de la décentralisation appelée de tous les vœux par les partenaires au développement, c'est la commune du Golfe 1 qui a la charge de viabiliser ce joyau. Si d'un côté, les idées foisonnent pour rentabiliser l'ouvrage, les ennemis du progrès de l'autre côté ne manquent pas d'ingéniosité pour saper les efforts de la mairie du Golfe 1.

Au-delà de sa fonction initiale qui est celle de contribuer à l'assainissement global de la zone, supprimant débordements et inondations, le 4ème lac est une niche de ressources financières qui peut être viabiliser si la bonne volonté est au rendez-vous. En effet, la



Le maire Gomado de la commune Golfe 1

troisième phase du Projet Environnement Urbain de Lomé (PEUL 3) financé par l'Agence française de développement (AFD) dans sa composante 4 est destinée à des actions " sport et développement " dans deux communes du District Autonome du Grand Lomé (DAGL) en l'occurrence celles de Agoè-Nyivé 4 et Golfe 1.

En ce qui concerne particulièrement la commune du Golfe 1, ce sont les berges du 4ème lac qui ont été retenues par le projet pour abriter les futurs infrastructures, notamment des terrains de sports collectifs /individuels avec des bancs ou gradins pour les spectateurs, des lampadaires pour un usage des sites en soirée, la pose de quelques équipements annexes tels que les barres fixes et mini parcours sportifs, à l'instar de ce qui existe dans la plupart des grandes villes et capitales, permettront de favoriser les pratiques sportives individuelles/collectives.

Egalement à en croire la mairie du Golfe 1, un centre commercial, des hôtels restaurants, centres de loisirs tant sur le lac même

qu'aux alentours pourront voir le jour sur les berges du même lac. A n'en point douter ces projets chiffrés à coup de milliards apporteront une valeur ajoutée et feront de la commune du Golfe 1, une commune capable de refinancer son développement.

C'est donc dire que viabiliser le 4ème lac est la lourde tâche à laquelle est astreinte le conseil communal de la commune du Golfe 1 avec à sa tête le maire Koamy Gbloèkpo Gomado.

Dans cette optique le maire et son équipe veulent mettre l'accent en priorité sur la salubrité des abords du 4ème lac. Car il faut souligner que les mauvaises habitudes ayant l'oreille dure, nombre de riverains au début de la mise en service du 4ème lac avaient pris le vilain plaisir de transformer ses rétentions d'eaux en dépotoirs sauvages.

Afin de trouver une solution durable à ce phénomène, Il a été donc mis sur pied un système de précollecte des ordures ménagères avec des entreprises bien connues affectées à chacune des zones don-

nées, ceci afin de permettre le transport, l'évacuation vers les dépotoirs intermédiaires et enlèvement vers le centre d'enfouissement technique d'Aképe.

Activités suspectes

Les multiples efforts déployés par la mairie du Golfe 1 afin de donner vie à tous ces projets ne sont visiblement pas du gout de certaines personnes tapies dans le noir et agitant des fils tels des marionnettistes afin d'annihiler la dynamique dans laquelle s'est engagé le maire Gomado et son équipe.

En effet, malgré les dispositions mises en place pour garantir la salubrité de la zone, des tas d'ordures



Une vue partielle du 4è lac

surgissent ex-nihilo certains jours aux abords du 4ème lac sans qu'on ne sache leur provenance.

Aussi, l'autre phénomène qui prend de l'ampleur, reste et demeure la découverte récurrente des corps sans vie dans le 4ème lac. Une situation source d'insécurité et qui sème peur et angoisse non seulement dans l'esprit des riverains, mais aussi auprès des potentiels investisseurs qui

voudraient bien initier des activités de tous ordres comme mentionnées en amont. Toutefois, faut-il remarquer que ces corps sans vie une fois repêchés n'arrivent pas à être identifiés par les riverains du 4ème lac. Pour faire simple, personne ne connaît ces individus qui visiblement ne sont pas originaires des quartiers avoisinants de l'infrastructure. C'est donc dire qu'ils viennent de loin.

A y voir clair, l'insalubrité qui reprend autour du 4ème lac et la découverte de ces corps sans vie créant un sentiment d'insécurité, ont aux dires de nombreux observateurs pour seul objectif d'anéantir les efforts mis en œuvre avec pour finalité de discréditer la commune du Golfe 1 en tentant de démontrer qu'elle n'est pas capable d'assurer la salubrité et la sécurité du site du 4ème lac. Ce qui aura pour conséquence que la gestion des infrastructures qui doivent voir le jour autour de cet ouvrage en cours de viabilisation, ne soit plus confiée à la commune du Golfe 1. Autrement, les retombées du 4ème lacs suscitent déjà des convoitises. Et quand on parle de monnaies son-

nantes et trébuchantes, les individus de tout acabit sont prêts à tout.

De toutes les façons, les investigations se poursuivent pour mettre la lumière sur les personnes qui à travers ces activités lugubres et déshonorantes, ont décidé de ternir le travail abattu jusqu'à ce jour par la mairie du Golfe 1. Nous y reviendrons.

Jean Legrand



Récépissé N° 0469/21/01/13
Edité par CANAL D GROUP
RCCM N°TG-LOM 2016 B 1587
02BP 20370 Lomé 02 Lomé Cité
Tel : (00228) 91 42 55 00/
98 67 08 37

Email :

journalcanal.d@gmail.com

Casier Maison de la Presse :
N°19

Agoè Démakpoè, Von face à la
Microfinance COCEC ; en
face de l'EPL SALOMON.

Directeur de Publication

Jean Legrand POLORIGNI

Rédaction

A. Lemou
Francis Parriera
Jean Legrand

Infographie : Canal D
Communication

Imprimerie : RAD GRAPHIC

SEMPITERNELLES GROGNES SOCIALES DANS LA ZONE FRANCHE :

Des signes que le mal est profond

Pour 71 sociétés pleinement installées actuellement dans la zone franche au Togo, quelques-unes sont le théâtre récurrent de lutte à armes inégales entre employeurs et employés. Dodo Cosmetics et Amina-Togo Sarl sont les noms récurrents de structures où les employés (permanents ou temporaires) crient sans cesse à l'exploitation humaine. Si, le concept de la zone franche se veut facilitateur d'installation des industries et tolérant en termes de poids fiscal à l'avantage des entreprises de ladite zone, contre un bénéfice qui se traduit à la promotion d'emplois, les derniers événements qui ont conduit au licenciement de plus de 2600 employés à Mèche Amina au Togo, appellent à se demander, si la zone franche ne se transforme progressivement pas en un cadre où l'État biberonne des investisseurs qui en retour remercient les citoyens employés en monnaie de singe?

Démarrée depuis 1989, la Zone Franche brandit aujourd'hui un chiffre d'affaires annuel total de 268,47 milliards de F CFA dont 242,77 milliards issus des exportations. Selon les informations officielles publiées sur le site de l'institution, la zone franche constitue "un cadre favorable aux activités à vocation exportatrice : agricoles, industrielles et de services qui utilisent la main d'œuvre locale. C'est aussi un cadre libéral garantissant les meilleures conditions de compétitivité et simplifiant les formalités aux investisseurs."

Ces derniers bénéficient d'innombrables avantages, notamment : la facilitation à l'installation (accueil, information, aide à l'obtention accélérée des documents administratifs, assistance dans l'abonnement aux services publics, exonération pendant la durée de vie de l'entreprise de tout droit et taxe de douanes à l'importation des matériels et équipements d'exploitation, des matières premières et consommables ainsi qu'à l'exportation des produits fabriqués dans la zone franche, réduction de 50% des mêmes droits et taxes sur les véhicules utilitaires, immenses avantages fiscaux etc.



Local de la société Mèche AMINA SARL

Cependant, trois conditions principales sont requises pour l'éligibilité des entreprises en zone franche à savoir : Exercer une activité de production de biens et services, garantir l'exportation de la production de biens et services, réserver en priorité les emplois permanents aux nationaux.

Dans le contexte actuel de la mondialisation, notre compétence est limitée pour juger de la pertinence des deux premières conditions et de leur avantage à l'économie nationale.

71 entreprises font moins de 1% du PIB

La Société Administrative de la Zone Franche (SAZOF) indique que la

contribution annuelle au PIB national de l'ensemble des entreprises de la zone franche est estimée à 67,88 milliards. Si nos calculs sont bons, cela ne fait pas encore 1% du PIB du Togo en 2020 qui était de 4.296 milliards. En clair, on pourrait se passer de l'apport économique de ces entreprises si elles n'ont pas d'autres valeurs ajoutées pour le pays.

Réserver en priorité les emplois permanents aux nationaux

On pourrait soutenir que l'objectif de la zone franche en gratifiant de beaucoup d'avantages les entreprises qui s'y sont installées était de promouvoir l'emploi. Feu Gal Gnassingbé Eyadéma,

président de la République d'alors, évoquait avec beaucoup de fierté la mise en place de la zone franche en encourageant la jeunesse à bien s'adonner aux études pour profiter des emplois de

cœur, en tant que Togolais", déplore le député Gerry Taama dans une sortie sur sa page Facebook, au cours de laquelle il évoquait le cas de licenciement massif à la société Amina - Togo Sarl à l'affût d'humiliation des employés, lesquels ont été contraints d'adresser une lettre d'excuses et un montant de 2000 francs CFA à payer. Si depuis son installation en 1989 à nos jours, la zone franche peine à rapporter 1% du PIB et que les entreprises qui la composent prennent l'allure de monstres qui poussent des cornes contre des travailleurs togolais, quelle est donc son importance ? Ne serait-elle finalement pas un manque à gagner ?

Les cas récurrents de conflits entre employés et employeurs doivent éveiller les autorités compétentes à ajuster les politiques socio-professionnelles dans ce secteur de zone franche en faveur de la population à la quête d'un gagne-pain. Sinon, on s'interroge à long terme de journée sur le fait que si un travailleur togolais



Local de la société Dodo Cosmétique

la zone franche. Peut-on dire aujourd'hui que cet objectif est atteint ? Les informations officielles indiquent un chiffre de 15.392 emplois cumulés rien que pour les Togolais. Là encore, ce n'est pas encourageant en ce qui concerne la qualité desdits emplois, surtout quand on constate le calvaire des employés de la zone franche (salaires maigres, absences de contrats de travail, le droit de travail peu respecté).

"Quand on voit ce qui se passe devant les usines chaque matin, où des milliers de personnes s'agglutinent devant le portail dans l'espoir d'être choisi par les contremaîtres, pour un salaire cumulé mensuel qui parfois ne fait pas 25 000f, ça fait très mal au

est ainsi malmené sur son propre sol, quid de nos frères qui se cherchent loin du pays. N'y a-t-il pas une politique nationale qui protège le Togolais face à la prépondérance des stratégies invitant les investisseurs étrangers ?

Les politiques d'assainissement du climat des affaires ont d'une façon indirecte relevé le coût de la vie. Le logement, le manger et les études ont connu une flambée de coût. Et c'est bien dommage que rien n'est fait de la part des pouvoirs publics pour amener les entreprises qui bénéficient d'interminables avantages douaniers et fiscaux, à rendre la pareille aux employés nationaux pour du moins créer un équilibre social.

A. L.

La fédération Régional du cinéma de la Kara avec l'appui du fond d'aide à la culture organise un

CASTING

Du Film

CHOIX COMMUNAL

Info

91 48 05 10
92 94 64 51
92 67 00 92

Bientôt...

CHASSE AUX TRADING ET PLACEMENT DES CAPITAUX :

A quand le tour de l'ESMC de Sama Essohamlon?

Est-ce l'histoire de menus fretins jetés en prison pendant que le gros rongeur s'en tire à bon compte dans l'ordre de 22 milliards de F CFA ? l'actualité nous renseigne que 18 personnes, dont des responsables de société de trading et leurs collaborateurs, ont été placées sous mandat de dépôt. Le procureur a relâché une personne. Si l'on n'a aucune information concernant les chefs d'accusations, on peut néanmoins se référer au communiqué du ministre de l'Economie et des Finances en date de mars 2021, sommant lesdites sociétés à cesser leurs activités mais aussi à procéder aux remboursements sans délai des sommes collectées, sous peine de poursuite pénale.

Pendant que les victimes desdites sociétés de trading et de placement de capitaux montent le ton pour réclamer le remboursement de leurs capitaux, l'arrestation massive des personnes impliquées dans ces pratiques dites interdites et illégales n'a pas besoin d'explication.

Mais cela donne plutôt l'impression d'une régulation discriminative face au silence retentissant et à l'impunité dont jouit un certain Sama Essomhamlon, premier responsable connu de l'ancienne ReDeMar et récemment de l'Entreprise Sociale de Marché Commun (ESMC), nouvelle trouvaille avec laquelle l'homme s'est évadé avec un magot estimé à 22 milliards de F CFA avec la bénédiction,



dit-on, de certaines institutions de la République.

SAMA Essohamlon avait été reçu à l'Assemblée nationale où il a déroulé une opération de charme qui a renforcé la confiance des populations à souscrire à ses produits qu'il déclinait également sous forme placements, le tout dans un

emballage décoré par la lutte contre la pauvreté, l'organisation du marché de production et de consommation et les objectifs de développement Durable bandits.

Depuis qu'il est porté disparu et les portes de la société fermées, c'est silence radio de la part des autorités publiques. Aussi facile-

ment, un loup aurait-il donc réussi à s'habiller en agneau pour duper toute une nation à hauteur de 22 milliards, ou alors, y aurait-il eu des complices ?

Les victimes ont envoyé plusieurs courriers à l'Assemblée nationale sans réponse concrète, selon les informations. Les victimes ont d'ailleurs constitué un collectif dont Benjamin Amouzouvi serait le porte-parole. Une estimation d'environ 800 000 abonnés.

L'arnaque continue

Jusqu'à l'heure où nous écrivons ces lignes, le site internet de l'entreprise ESMC est actif (<https://esmcgie.com/>), avec toutes les fonctionnalités liées à la souscription et au paiement. Ce qui veut dire

que c'est encore possible que d'autres personnes continuent d'être victimes de cette arnaque.

Au même moment, on traque et secoue plusieurs jeunes qui sont certes dans l'illégalité, mais qu'on pourrait accompagner et redresser de sorte à corriger leurs crimes et aller de l'avant, puisque le trading a fait ses preuves dans plusieurs pays à travers le monde.

C'est tout aussi curieux en tentant de conclure que le récidiviste SAMA Essohamlon, jouit d'une couverture que l'on ignore. A ce jour, l'homme a disparu de la circulation, et aucune information officielle ne fait état d'une quelconque poursuite.

Le faussaire a décliné son plan comme un projet présenté par le Groupement d'Intérêt Économique, Économie Sociale de Marché Commun, (GIE ESMC) de droit OHADA (Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires) N° RCCM : TG-LFW-01-2019-G10-00003 / TG-LOM 2019 M 1485 ; NIF (carte d'opérateur économique) : N° 1001608966. Personne ressource : Monsieur Essohamlon SAMA, Président Directeur Général, Administrateur du GIE.

En attendant peut-être que Dieu décide de régler leur sort à ceux qui se sont alliés à ce criminel présumé pour escroquer plus de 22 milliards à 800 000 Togolais, il faut être bien sage de conclure qu'on n'est jamais assez prudent. Ce ne sont pas tous ceux que nos institutions officielles nous présentent, qu'il faut considérer. Nombreux sont ceux qui ont eu encore plus confiance pour investir à l'ESMC quand ils ont vu ce monsieur reçu à l'Assemblée Nationale, et brandissant tous ses numéros d'agrément.

Pendant que les autorités poursuivent les responsables de sociétés de trading et de placement des capitaux, qu'en est-il de SAMA Essohamlon? Est-ce là la justice à double variante que dénonçait le président de la Cour Suprême Aboudou yaya ? Le togolais attend de voir.

Alo Lemou

CONSUMER LOCAL :

Le consommateur a-t-il un autre budget en octobre ?

Octobre est déclaré le mois du consumer local. Ce n'est pas une décision exclusive au Togo. En effet, c'est une initiative décrétée par les 8 États membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), composée du Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal, et le Togo. Ces pays sont soucieux de valoriser la production locale dans un contexte de prédominance des produits importés. Globalement, la consommation au sein de la zone est de plus en plus extravertie, et l'économie ouest-africaine profite peu de la croissance de la demande de son marché intérieur. Un mois entier pour stimuler le consumer local et consumer UEMOA, d'après cette initiative, devrait progressivement influencer les habitudes des consommateurs. Est-ce suffisant ?



Des produits made in Togo



Le ministre Adédzé Kodjo de la promotion de la consommation locale

Au Togo, une lettre circulaire du Premier ministre recommandant les achats d'aliments locaux aux administrations et entreprises d'État a été officialisée à cette occasion depuis 2020. Au cours des conférences et des fora à caractère national ou international, l'industrie agroalimentaire locale devrait être privilégiée. Au-delà de cela, l'Etat multiplie et encourage des salons et vitrines pour encourager la commercialisation et la consommation du made in Togo.

Octobre 2021 marque la deuxième édition de cette initiative lancée en 2020, en plein désastre de la crise sanitaire mondiale ayant portée une restriction significative à tous les espaces de consommation massive des produits agroalimentaires.

Ici n'est pas le bilan. Quoiqu'on puisse comprendre que les retombées auraient été davantage plus retentissantes si Covid-19 ne fût pas.

Il n'y a pas que l'agroalimentaire

Dans tous les espaces d'expositions dédiés à la promotion des produits locaux, les entreprises agroalimentaires s'impo-

sent. Qui pour le thé, qui pour un jus, de l'huile, des boissons, du chocolat, des farines et toute sorte de produits issue de la transformation des matières agricoles dans un effort remarquable d'amélioration du packaging (emballage). Les efforts des décideurs sont ouverts à tous les produits, quoique quand on parle de consumer local, certains consommateurs se limitent à la bouffe.

Il s'agit par exemple de consumer les produits et services locaux. Et en termes de services, c'est valable pour les petits marchés de services, par exemple privilégier l'expertise locale pour le développement d'un site internet plutôt que de se fier à des indiens et marocains qui sont sollicités par certains ministères auprès de qui s'enrichissent-ils au détriment des ingénieurs togolais.

Stimuler le consumer local en valorisant nos valeurs culturelles locales

Chaque culture porte en elle, un mode de consommation. L'exemple le plus frappant est le domaine de la mode et du vestimentaire. Alors que le Togo annonce une usine textile dans la Plateforme

Industrielle d'Adetikopé (PIA), il est de bon ton de réfléchir au coton local et se questionner sur les pertes énormes liées à nos habitudes vestimentaires qui nous rendent éternellement dépendants de l'extérieur. Et même le pagne tant vanté par les occidentaux comme un tissu africain, n'est tissu africain que parce qu'on le dit. C'est un tissu fabriqué en Hollande aux couleurs vives dites d'Afrique.

Ainsi, les funérailles, occasion de fêtes, mariages et anniversaires qui mobilisent des consommations massives de pagne ne font pas du consumer local, mais plutôt enrichissent en majorité que les industries hollandaises et chinoises qui en fabriquent la plus grande partie.

L'Afrique n'a du pagne que le tissé, appelé Kinté ou lokpo dans certaines langues locales. Ce tissu, aussi beau que résistant à toutes les conditions de températures (froid, chaleur), avait des modèles cousus en fonction de la responsabilité de chaque personne dans la société. Les rois et les notables qui peuvent être assimilés au gouvernement et autres autorités administratives avaient droit à des modèles

spécifiques. Avec la modernité, on peut toujours rénover avec le même tissu.

Mais, il faudrait d'abord que les premières autorités du pays qui prennent l'initiative du consumer local adopte une position d'influence en adhérant elles-mêmes à la campagne. Combien sont-ils, ces membres du gouvernement au Togo qui peuvent justifier d'au moins 30% de leur garde-robe confectionnés et remplis de produits des artisans locaux ?

Même une année entière pour le consumer local ne serait pas suffisante

Tant que nos gouvernements se prêtent au jeu de la mondialisation, décréter un mois de consumer local ne suffit pas à donner au public, une préférence des produits locaux parfois plus cher sans forcément avec la meilleure qualité.

Pour que le poulet européen traverse des milliers de kilomètres pour arriver dans nos pays avec un prix 3 fois moindre que le poulet local, il n'y a pas que le paysan européen qui a mené cette bataille. Ces produits bénéficient d'une batterie de subventions étatiques à la production.

Ensuite, c'est la politique

du pays qui adopte un certain nombre de stratégies ouvrant les portes de l'international aux producteurs qui finissent bien souvent par nous vendre leurs poulets sans devoir payer grand-chose comme taxes à nos frontières.

En clair, le coût de production, de transport sans oublier les taxes restent très souples pour ceux dont les produits sont prisés sur les territoires africains. Pendant que chez nous, lorsqu'on parle de promotion de l'entrepreneuriat et de l'industrie locale, l'Office Togolais des Recettes (OTR) et les municipalités tiennent les jeunes entrepreneurs en haleine dans un harcèlement inédit qui ne leur permet même pas d'avoir l'esprit au perfectionnement de leur produit.

Le même gouvernement qui dit promouvoir l'industrie locale, reste très souple à l'imposition des produits à l'importation, mais harcèle les jeunes producteurs locaux qui n'ont même pas encore de force de vente sur le marché.

En résultat, on ne compte des entreprises locales qu'en termes de faire valoir et de statistiques pour justifier les investissements à l'entrepreneuriat. Pendant ce temps les jeunes producteurs et transformateurs locaux, eux-aussi se tuent à coups de fora et de conférence pour disent-ils, trouver des idées afin de promouvoir les produits locaux. Y-a-t-il de la magie ?

Un consommateur dont le pouvoir d'achat n'augmente jamais, une fois au marché, cherche le produit qui a une bonne apparence, mais revient moins cher pour satisfaire ses besoins. Il n'y a pas un budget magique en octobre où on ira au marché s'approvisionner rien qu'en produits locaux, quels que soient leur qualité et leur coût. En Octobre, c'est toujours le même consommateur et le même revenu. Alors, il faut réfléchir à d'autre solutions.

Noël A.

EDUCATION :

Les élèves nécessiteux de Togblékopé, priorité de l'ASENA

Les quartiers périurbains de Lomé se sont développés sous le coup de la forte croissance de la population et de l'exode rural. Dans ces zones où se concentre la pauvreté, l'accès à l'école n'est pas garanti pour les enfants des familles nombreuses et démunies dont la priorité demeure la survie quotidienne. Dans ces conditions les parents éprouvent des difficultés à prendre en charge la scolarisation de leurs enfants qui irons jusqu'à sacrifier l'éducation d'autres enfants. C'est le constat peu reluisant fait par l'Association de Soutien aux Enfants Nécessiteux en Afrique (ASENA).



Une vue partielle des bénéficiaires

Fort de ce qui précède, l'association ASENA a voulu apporter sa contribution afin d'inverser la tendance. Dans cette optique elle a initié le projet pilote d'appui à la scolarisation des enfants démunis du lycée de Togblékopé. L'objectif de ce projet est de contribuer à l'amélioration de l'éducation des enfants nécessiteux du Lycée de

Togblékopé dans la préfecture d'Agoè-Nyivé au Togo. Pour ce faire, l'ASENA a procédé le vendredi 08 octobre 2021 à la distribution de kits scolaires à une vingtaine d'élèves nécessiteux des classes du cours moyen deuxième année (CM2) de l'enseignement primaire et de la 6ème de l'enseignement secondaire au complexe scolaire

du Lycée de Togblékopé au nord du Grand Lomé.

Estimé à un montant de 254.000 francs CFA, les kits scolaires sont composés de sac d'écoliers, cahiers, stylos, crayons simples, crayons de couleurs, règles, d'ensembles géométriques qui, aux dires des organisateurs, permettront à la vingtaine d'élèves nécessiteux identifiés suivant des critères de bien démarrer l'année scolaire et d'avoir les mêmes chances que tous les autres élèves. Selon le président de l'ASENA, Tchagbé N'Guiassou, la situation que traversent les élèves dans les zones périurbaines et rurales de notre pays est très difficile et appelle à plus d'engagement de la part des bonnes volontés et



A gauche, le président de l'ASENA, Tchagbé N'Guiassou

des organisations de la société civile. " Nous avons vu nombre d'élèves brillants qui n'ont pas pu continuer les cours par manque de fournitures scolaires.

Notre objectif est de lutter contre ce phénomène afin de permettre également aux enfants nécessiteux d'achever leur parcours académique " a-t-il fait savoir. A l'occasion, le directeur en charge de l'enseignement primaire au complexe scolaire du Lycée de Togblékopé, Malouwa Yaovi, a remercié du fond de son cœur l'association ASENA qui, a-t-il souligné, vient à travers son geste de contribuer à la

réussite d'une vingtaine d'élèves nécessiteux et par ricochet d'améliorer le pourcentage de réussite des élèves de son établissement à l'examen final du CEPD de l'année écoulée. Portée sur les fonds baptismaux au Togo en 2020, l'Association de Soutien aux Enfants Nécessiteux en Afrique (ASENA) a pour but de contribuer à l'épanouissement des enfants nécessiteux pour un développement humain durable. Elle intervient de par ses multiples actions sur le terrain dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la prise en charge des enfants nécessiteux.

L.P.

LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES :

Sébastien Balouki veut miser sur la culture de l'hévéa

Secteur d'activité sous-estimé voire marginalisé, l'hévéaculture peut pourtant fournir de nombreux emplois et de la croissance économique à travers les exportations qu'elle peut générer. Sébastien Balouki fait partie de ces rares Togolais qui ont compris tout le poids que peut représenter cette culture. C'est donc corps et âme qu'il s'y adonne afin de lui donner ses lettres de noblesse au Togo, selon ses ambitions, dans la sous-région ouest-africaine. Cette activité, il la pratique avec l'association Reboisons Vite le Togo (RVT) basée à Lomé dont il est le président et au travers de laquelle il fournit des services en reboisement et production des plants.

Interrogé par Vert-Togo dans sa ferme à Agoè Démakpoè (périphérie de Lomé), le président de l'Association RVT est intarissable lorsqu'il s'agit de décortiquer les valeurs et vertus de l'hévéa. Pour lui, l'hévéaculture peut garantir une agriculture commerciale plus compétitive avec à la clé l'augmentation des revenus des producteurs et l'assurance du soutien à l'agriculture vivrière dans une optique de sécurité alimentaire.

" La culture de l'hévéa est nouvelle au Togo. Elle est banalisée ici, cependant ailleurs, c'est une manne



Sébastien Balouki plantant des semences d'hévéa

incontournable. C'est une culture qui permet à son producteur de vivre mensuellement. Vous imaginez, 1 ha d'hévéa implique toute

une chaîne. Cela permet de réduire considérablement la pauvreté et le chômage. ", confie-t-il à Vert-Togo.

L'hévéa, un puits de carbo-

ne En plus de contribuer à la réduction durable de la vulnérabilité des populations rurales, la culture de l'hévéa favorise également la lutte contre les effets du réchauffement climatique. Ceci, grâce à la capacité de séquestration de carbone des plantations et à la réduction des émissions liées à la production de caoutchouc synthétique ; une matière très utilisée dans la fabrication des pneus et qui est obtenue à partir du latex qui se récolte par saignées sur l'écorce du tronc de l'hévéa.

" Son avantage écologique

est qu'il est un arbre de forêt. 5 ha de la culture d'hévéa crée un microclimat. En réalité c'est un puits de carbone. Dès la sixième année, l'arbre interagit, il capte le carbone pour faire la photosynthèse et produit la sève. Il résout les problèmes des changements climatiques. D'où l'intérêt de développer sa culture pour pallier la désertification et les problèmes des changements climatiques. ", défend-il.

Il faut noter que c'est depuis 2013 que le président de l'Association RVT s'est lancé dans la culture de l'hévéa au Togo. Aujourd'hui il est à 40 ha de production par an. Il envisage aller à au moins 300 ha d'ici l'an 2022. Selon ses estimations en 2025, sa production pourra avoisiner au moins 1000 ha.

Source : vert-togo



**du 1^{er} octobre au
15 décembre 2021**

bénéficiez d'un
abattement
allant jusqu'à

40%

de la

valeur en douane

de vos VÉHICULES



25% pour les véhicules dont la date d'entrée aux MAD est comprise entre le **1^{er} janvier et le 15 décembre 2021**



30% pour les véhicules dont la date d'entrée aux MAD est comprise entre le **1^{er} janvier et le 31 décembre 2020**



35% pour les véhicules dont la date d'entrée aux MAD est comprise entre le **1^{er} janvier et le 31 décembre 2019**



40% pour les véhicules dont la date d'entrée aux MAD est **antérieure au 1^{er} janvier 2019**